

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL INTERCOMMUNAL**

OBJET : Compte Administratif 2024 du Budget COLLECTE TRAITEMENT DES DECHETS

L'an deux mille vingt cinq

Le 24 Mars

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est tenu à la salle des fêtes de Barbazan sous la présidence de Monsieur Serge LARQUÉ.

Etaient présents :

M. MORA - Mme AUBAN - M. BERRE - M. CORTESOGNO - Mme STRADERE - Mme EXPOSITO - M. THOUVENOT - M. PLANAS - Mme MERIC - M. HERVAS - M. CHAPOT - M. COLLA - Mme GEVREY - M. Serge LARQUÉ - M. BORDERES - M. CASTEX - M. Alain LARQUÉ - M. CARCY - M. LAZARO - Mme CASTEX - M. SARRAUTE - M. SALVATICO - M. THEBE - Mme FAURE - M. RENAUD - M. BISTOLFI - M. GAMBONI - Mme VIGNEAUX - M. DENCAUSSE - M. SAULNERON - M. DESERT-LACAY - Mme ECHEVARNE - M. MARY - Mme TOUZAN - Mme VIVOT - M. SEMENZATO - M. DEU - M. GHIONE - M. VERDIER - M. BOUCHE - M. SAVAZZI - M. DOUCET - M. BENVENITO - Mme OUSSET - Mme CARDAILLAC - M. CARDAILLAC - M. BARTHIÉ-FORTASSIN - Mme BARTHIÉ-FORTASSIN - Mme GERLAND - M. LOUSTAU - M. CALMEL - Mme BACHY - M. PEREZ - M. RIVIERE

Procurations :

M. Claude PUIGDELLOSAS a donné procuration à M. Didier BORDÈRES
M. Stéphane SANS a donné procuration à M. Daniel SARRAUTE
Mme Elisabeth NAIGEON a donné procuration à Mme Denise VIGNEAUX
Mme Martine WINTERSTEIN a donné procuration à Mme Michèle STRADÈRE
Mme Marie-Hélène TORRES a donné procuration à M. Alain LARQUÉ
Mme Mélody LARQUÉ a donné procuration à Mme Anne-Marie ECHEVARNE
M. André SABADIE a donné procuration à M. Alain CORTESOGNO
Mme Joëlle FORTASSIN a donné procuration à M. Serge LARQUÉ
Mme Agnès DUBOIS a donné procuration à Mme Sylvie BACHY

Date de convocation : 21/03/2025

Monsieur SALVATICO Jean-Paul a été élu secrétaire.

Monsieur le Président présente au Comité Syndical le Compte Administratif 2024 du Budget COLLECTE TRAITEMENT DES DECHETS tel qu'il a été établi au vu des documents comptables et précise que le résultat de l'exercice s'établit comme suit :

BUDGET COLLECTE TRAITEMENT DES DECHETS	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 585 928.61 €.	1 794 526.45 €.
Investissement	98 912.09 €.	359 762.32 €.
TOTAL	1 684 840.70 €.	2 154 288.77 €.

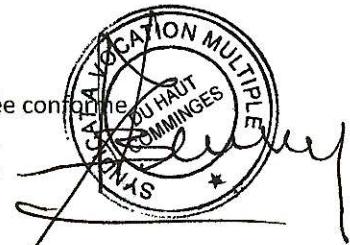
Ces éléments sont en concordance avec le Compte de Gestion dressé par la Trésorière, Comptable Public.
Après présentation du Compte Administratif 2024, Monsieur le Président sort et ne prend pas part au vote.

Sous la présidence de M. Dominique BERRE, Vice-Président du SIVOM, chargé des finances, les membres du Comité Syndical, invités à se prononcer, après en avoir délibéré, approuve le Compte Administratif du Budget COLLECTE TRAITEMENT DES DECHETS.

Vote : 61 **Présents :** 53 **Pour :** 61 **Contre :** **Abstentions :**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme
Le Vice-Président,
BERRE Dominique



SIVOM DU HAUT-COMMINGES – 31210 GOURDAN-POLIGNAN

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024
BUDGET COLLECTE TRAITEMENT DES DECHETS

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retracant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif.

La présente note répond à cette obligation.

Pour mémoire, le compte administratif :

- Est établi en fin d'exercice par le Président,
- Est le bilan financier du Service COLLECTE TRAITEMENT DES DECHETS. Il rend compte des opérations budgétaires exécutées.
- Rapproche des prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives, en dépenses et en recettes, pour les deux sections,
- Se présente de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présenter les résultats comptables de l'exercice.

Le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- **La section de fonctionnement** qui concerne la gestion courante,
- **La section d'investissement** qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice en sachant que les informations qui y figurent sont concordantes avec celles présentées par le Trésorier dans son compte de gestion.

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1 RESULTAT

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNEE 2024

Recettes de fonctionnement	1 382 507.90 €.
Dépenses de fonctionnement	1 585 928.61 €.
RESULTAT DE L'ANNEE 2024	- 203 420.71 €.

1.2 ANALYSE

Envoyé en préfecture le 07/05/2025

Reçu en préfecture le 07/05/2025

Publié le

Berger Levaillant

ID : 031-243100328-20250324-2025_21-BF

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT regroupent toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au fonctionnement du service COLLECTE TRAITEMENT DES DECHETS, notamment :

1) LES CHARGES A CARACTERE GENERAL (CHAPITRE 011)

Ce chapitre contient toutes les dépenses relatives au fonctionnement du service COLLECTE TRAITEMENT DES DECHETS (Dépenses d'eau, électricité, fournitures d'entretien, fournitures administratives, carburant, maintenance informatique, assurance des véhicules, traitement des déchets (SYSTOM),....

Pour 2024, les dépenses au sein de ce chapitre s'élèvent à **756 327.25 €.** (153 545.65 €. en 2023), augmentation des charges à caractère général en raison du changement d'imputation comptable (compte 62878 au lieu du compte 658 – à la demande du comptable public) pour le paiement des factures du SYSTOM

2) LES DEPENSES DE PERSONNEL (CHAPITRE 012)

Ces dépenses s'élèvent à **666 175.99 €.** pour l'année 2024.

Le personnel du Budget VOIRIE a été affecté au service COLLECTE TRAITEMENTS DES DECHETS.

Le service VOIRIE a fonctionné une partie de l'année 2024, avec une clôture de budget au 31/12/2024, de ce fait, a eu lieu une refacturation des heures des agents, qui, affectés au service COLLECTE TRAITEMENTS DES DECHETS, ont effectués des heures pour le service VOIRIE, pour la partie de l'année travaillée (cf. compte 7084 – mise à disposition de personnel facturée – 62 531.78 €.)

3) LES CHARGES DE GESTION COURANTE (CHAPITRE 65)

Ces dépenses s'élèvent à 73 592.55 €. Cela concerne principalement la refacturation

- La refacturation du carburant établie par le service Garage (1^{er} & 2^{ème} Trimestre 2024),
- La refacturation des frais généraux établie par le service Général (2^{ème} semestre 2023 & 1^{er} et 2^{ème} semestre 2024).

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT peuvent être classées en plusieurs catégories selon leur origine :

- Atténuation de charges,
- Les produits des services
- Subvention d'exploitation.

1) LES ATTENUATIONS DE CHARGES (CHAPITRE 013)

Composées comme suit :

- Compte 64198 – Remb. sur rémunération du personnel (Ind. Journalières) : **11 353.35 €.**

2) VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES (CHAPITRE 70)

- Compte 7084 – Mise à disposition de personnel facturée : **62 531.78 €.** (cf. Chapitre 012 – Les dépenses de personnel)

3) SUBVENTION D'EXPLOITATION (CHAPITRE 74) : **1 179 491.17 €.**

- Enregistrement des redevances des collectes des ordures ménagères (CCPHG & CCNB) : **1 085 376.12 €.**
- En contrepartie du tri et recyclage des emballages ménagers, papiers graphiques, l'entreprise privée CITEO nous verse des « soutiens » : **93 588.33 €.**

Somme allouées par le Conseil Départemental 31 pour un contrat aidé : **526.72 €.**

4) LES AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (CHAPITRE 75)

Le compte 7588 – autres produits de gestion courante concerne principalement la vente de composteurs auprès des administrés, le versement de soutiens par les organisations ou des entreprises de protection de l'environnement, qui gère et valorise les déchets.

II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

RESULTAT

RESULTATS D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNEE 2024

Recettes d'investissement	86 151.85 €.
Dépenses d'investissement	98 912.09 €.
RESULTAT DE L'ANNEE 2024	- 12 760.24 €.

ANALYSE

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses en investissement (compte 2158) concernent des travaux effectués par le service VOIRIE pour le service COLLECTE TRAITEMENT DES DECHETS, **51 766.80 €.**

Au compte 2188, sont comptabilisées les dépenses pour l'achat de conteurs de tri soit **7 998.00 €.** en 2024.

Le montant des emprunts s'élève à **34 759.70 €.** Les intérêts des emprunts sont enregistrés au compte 66111 (intérêts réglés à l'échéance) pour un montant de **4 354.15 €.** (déduction des ICNE faite)

Désignation de l'emprunt	Amortissement	Intérêts dus	Montant de l'échéance
Camion collecte OM – EX-257-FT	15 796.31 €.	624.10 €.	16 420.41 €.
Prêt quai de transfert HUOS	18 963.39 €.	3 863.48 €.	22 826.87 €.
TOTAL	34 759.70 €.	4 354.15 €	39 247.28 €.

4 387.59 €. en dépenses d'ordre (opération d'ordre – reprise sur subvention).

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT :

En 2024, les recettes réelles s'élèvent à **732.18 €.** représentant le F.C.T.V.A. de l'année 2022

Les recettes d'ordre s'élèvent à **85 419.67 €.**, composées principalement de l'enregistrement des amortissements.

III – LES DONNÉES SYNTHÉTIQUES DU COMPTE ADMINISTRATIF - RECAPITULATIF

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap. /N° Article	Libellé	BP 2024	CA 2024 réalisé
011	Charges à caractère général	803 861,80	756 327,25
012	Charges de personnel et frais assimilés	735 050,00	666 175,99
65	Autres Charges de gestion courante	251 000,00	73 592,55
66	Charges Financières	4 500,00	4 354,15
67	Charges Exceptionnelles	-	-
68	Dotations aux amortissements, dépréciations	59,00	59,00
022	Dépenses imprévues	-	-
023	Virement à la section d'investissement	100 000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	85 470,00	85 419,67
002	Déficit reporté		
TOTAL		1 979 940,80	1 585 928,61

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap. /N° Article	Libellé	BP 2024	CA 2024 réalisé
013	Atténuations de charges	20 000,00	11 353,35
70	Vente de produits fabriqués, prestations de service	-	62 531,78
74	Dotations et participations	1 200 000,00	1 179 491,17
75	Autres produits de gestion courante	338 982,25	103 513,05
76	Produits Financiers	-	-
77	Produits Spécifiques	-	21 230,96
78	Reprises sur amortissements, dépréciations	150,00	-
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 790,00	4 387,59
002	Solde reporté	412 018,55	412 018,55
TOTAL		1 979 940,80	1 794 526,45

Résultat de l'exercice 2024 - EXCEDENT ou DÉFICIT

203 420,71

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (cumulé) EXCÉDENT OU DÉFICIT

208 597,84

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap. /N° Article	Libellé	BP 2024	CA 2024 réalisé
20	Immobilisations incorporelles	-	-
21	Immobilisations corporelles	555 910,00	59 764,80
16	Emprunts et dettes assimilées	40 000,00	34 759,70
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 790,00	4 387,59
001	Résultat reporté		
TOTAL		604 700,00	98 912,09

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap. /N° Article	Libellé	BP 2024	CA 2024 réalisé
13	Subventions d'investissement	144 879,53	
10	Dotations, fonds divers et réserves	740,00	732,18
021	Virement de la section d'exploitation	100 000,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	85 470,00	85 419,67
001	Résultat reporté	273 610,47	273 610,47
TOTAL		604 700,00	359 762,32

Résultat de l'exercice 2024 - EXCEDENT ou DEFICIT

12 760,24

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (cumulé) EXCÉDENT OU DÉFICIT

260 850,23